



Naturalisation d'un étudiant, fils d'un algérien né en france

Par **momo19**, le **13/05/2008** à **21:10**

Maitre bonjours

je suis algérien résidant en france depuis 2005 titulaire d'une licence de l'université d'ÉVRY 91, titre séjour étudiant, mon père est né en france en 1952 paris 10ème, mais il n'a pas la nationalité française, il est tjr en algérie, mon grand père était un combattant avec l'arme française avant l'indépendance. ma question est, es que mon père peut avoir la nationalité française? et on ce qui me concerne es que j'ai le droit aussi par filiation. et es que je peut demandé le changement de statut sans passé par mon père. merci cordialement